

Les budgets primitifs 2018 approuvés à l'unanimité

Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés

Le budget communal a d'abord été présenté. En fonctionnement les dépenses et recettes s'équilibrent à 1 300 821 € avec un virement à la section d'investissement de 247 524 €. En investissement la section s'élève à 628 408.08 €.

. Le Conseil a décidé de reconduire la plupart des subventions aux associations et de donner suite à plusieurs demandes, ce qui porte le total attribué à plus de 30 000 euros

En outre, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas augmenter les taux d'imposition qui restent inférieurs aux taux moyens du département.

Lotissement de la Chambertière (le domaine de Vauclair). Celui-ci s'équilibre en recettes et dépenses à 40 198 €

Panneaux photovoltaïques : la section fonctionnement s'équilibre à 11 963 € et la section investissement à 12 901 €

Budget assainissement : la section exploitation s'équilibre à 101 511 et la section d'investissement s'élève à 94 877 €

Approuvé à l'unanimité des membres présents

Budget de l'eau : la section d'exploitation s'équilibre à 204 376.15 € et l'Investissement s'élève à 126 228.90 €

Budget Pôle Médical : en fonctionnement: les dépenses et recettes s'équilibrent à 8 132 € et en investissement : la section s'élève à 107 251 €

Des logements pour personnes âgées

Avant de débiter la séance, le Maire informe le Conseil que Mrs Jérôme Court et Sylvain Manevy ont souhaité présenter au Conseil leur projet de construction de logements pour personnes âgées autonomes. Actuellement en pourparlers pour l'acquisition de terrains à proximité du centre bourg, les porteurs de projets souhaitent obtenir des élus quelques garanties sur l'aménagement de la voirie (utilisation de parking, chemin piétonnier) et la viabilité du terrain si l'opération se concrétise. Cette "colocation Seniors" comprendrait 12 logements T1-T2 avec emploi d'une personne à temps plein pour l'assistance aux personnes et pour l'animation. Après divers échanges, les élus apportent leur soutien à ce projet et restent à l'écoute de Mrs Court et Manevy pour la suite.

Les rapports des commissions

Approbation consultation de l'assainissement de Verne :

Une seule offre a été remise en mairie par l'Entreprise Faurie de Saint Agrève contractant avec l'entreprise Gras : Après vérification par le bureau d'études CETI, l'offre est conforme. Le Conseil Municipal retient l'offre de l'Entreprise Faurie pour un montant total de 529 850€ HT.

Développement durable :

Concernant le désherbage voire possibilité de passer au niveau 3 de la charte FREDON
Le bilan positif de l'extinction nocturne est très positif et l'économie réalisée (plus de 6000 euros) est investi dans la réfection de l'éclairage public. Une réflexion est également lancée pour la rénovation de l'éclairage du clocher.

Aménagement du territoire : implantation des bornes Wifi. Présentation de l'avant-projet sur la création d'un nouveau lotissement. Les 4 possibilités seront étudiées par la commission qui

donnera son avis.

Petit patrimoine : présentation d'un devis pour la création d'une fresque sur le mur de la Place des capucines. Compte tenu du coût de l'opération, il faut étudier les possibilités d'aide financière avant de poursuivre.

Travaux : Pour la construction des toilettes publiques de verne : le conseil opte pour des tuiles normales, pour un agrandissement de 2 m x 2.60 m et pour une couleur gris anthracite ou brune pour les menuiseries.

Santé : le permis du pôle médical est accordé, les dossiers de consultation des entreprises sont en cours de préparation.

Le presbytère de Verne mis en vente : un bail emphytéotique liait la commune à l'OPAC. Après négociations, la municipalité a obtenu le rachat de son droit au bail pour un montant de 30 000 euros. La question a été posée depuis quelques mois de savoir le sort réservé à cette bâtisse. La majorité du Conseil (moins une voix contre) a décidé de la mettre en vente. Les modalités de cette vente seront précisées prochainement.